

Au cours de la saison estivale 2013, les touristes ont effectué 627 000 séjours dans les hôtels classés auvergnats, soit 1 % de plus que l'été précédent. Malgré l'ensoleillement exceptionnel des mois de juillet et d'août, ils ont réduit la durée de leurs séjours. Les touristes restent désormais, en moyenne, 1,54 jour. En conséquence, les hôtels classés ont enregistré seulement 963 000 nuitées. Leur fréquentation recule de 2,4 % par rapport à l'été 2012 alors qu'elle augmente de 1 % en France métropolitaine.

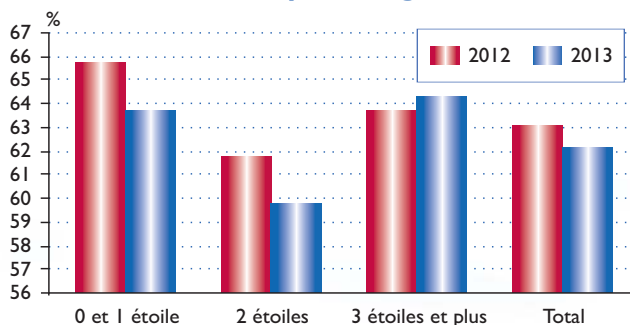
Les effets de la crise se font donc toujours sentir en Auvergne où les Français constituent traditionnellement une plus forte proportion de la clientèle que dans les autres régions. Entre 2012 et 2013, leur fréquentation régresse ainsi de 3,2 % en Auvergne. Les touristes étrangers, quant à eux, sont venus plus nombreux mais ils restent nettement minoritaires. Ils représentent seulement 15 % de la fréquentation hôtelière de la région contre 41 % au niveau national. Les clients étrangers sont essentiellement originaires d'Europe (94 %), principalement de Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'Allemagne.

L'été 2013 a été moins propice au tourisme en juillet comme en août. Durant ces mois, le nombre de nuitées dans les hôtels auvergnats diminue respectivement de 0,9 % et 3,7 % par rapport à l'année précédente. Ce recul épargne seulement la Haute-Loire, grâce à l'activité des hôtels de chaîne. Leur taux d'occupation progresse de 3 points. Il atteint 76 % contre 59 % dans les hôtels indépendants. Par ailleurs, les hôtels de chaîne altiligériens accueillent davantage de clientèle d'affaires, notamment les voyageurs commerciaux.

Dans la région, on dénombre désormais 374 hôtels homologués selon le nouveau classement défini par l'arrêté du 23 décembre 2009. Parmi ceux-ci, les touristes ont privilégié, à parts égales, les 2 et 3 étoiles qui réalisent ainsi 83 % de la fréquentation régionale.

► **Martine Cauwet, Insee**

► **Taux d'occupation* en juillet et août 2012 et 2013 par catégorie de confort**



*Données 2013 provisoires
Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs* en juillet et août 2013 par type de clientèle

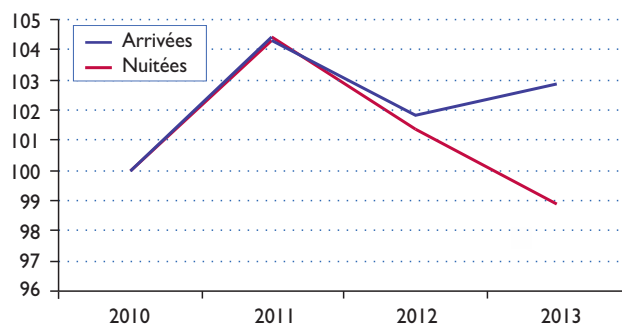
	Juillet	Août	Juillet et août	
			Nombre	Évolution 2013/2012**
Arrivées	288 097	338 490	626 587	+1,0 %
Clientèle française	240 049	286 008	526 057	- 0,4 %
Clientèle étrangère	48 048	52 482	100 530	+ 8,9 %
Nuitées	444 998	518 116	963 114	- 2,4 %
Clientèle française	373 907	448 382	822 289	- 3,2 %
Clientèle étrangère	71 091	69 734	140 825	+ 2,5 %
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,54	1,53	1,54	- 0,05 jour
Clientèle française	1,56	1,57	1,56	- 0,05 jour
Clientèle étrangère	1,48	1,33	1,40	- 0,09 jour

*Données 2013 provisoires

** Entre (juillet/août 2013) et (juillet/août 2012)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

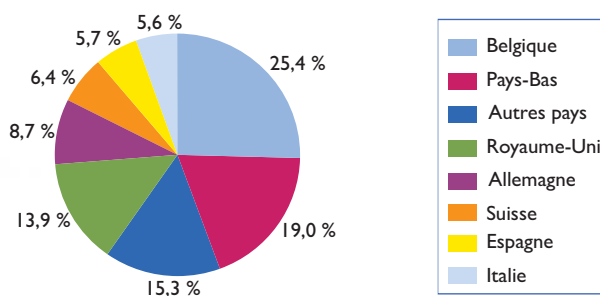
► **Évolution des arrivées* et des nuitées* en juillet et août au cours des quatre dernières années**



*Données 2013 provisoires

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

► **Répartition des nuitées* de la clientèle étrangère en juillet et août 2013 par pays de résidence**



*Données 2013 provisoires

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs* en juillet et août 2013 par département

Département	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjours (en jours)
	Nombre	Évolution 2013/2012**	Nombre	Évolution 2013/2012**	
Allier	138 625	+ 4,8 %	217 172	- 2,6 %	1,57
Cantal	97 393	- 2,1 %	161 795	- 2,5 %	1,66
Haute-Loire	71 453	+ 4,7 %	104 483	+ 1,9 %	1,46
Puy-de-Dôme	319 116	- 0,4 %	479 664	- 3,2 %	1,50
Auvergne	626 587	+ 1,0 %	963 114	- 2,4 %	1,54
dont villes thermales	98 318	+ 2,2 %	219 050	- 3,0 %	2,23

* Données 2013 provisoires

** Entre (juillet/août 2013) et (juillet/août 2012)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Indicateurs* en juillet et août 2013 par type d'hôtel

Type d'hôtel	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjours (en jours)
	Nombre	Évolution 2013/2012**	Nombre	Évolution 2013/2012**	
Chaîne	235 869	+ 0,4 %	329 118	- 0,5 %	1,40
Indépendant	390 718	+ 1,3 %	633 996	- 3,4 %	1,62
Ensemble	626 587	+ 1,0 %	963 114	- 2,4 %	1,54

* Données 2013 provisoires

** Entre (juillet/août 2013) et (juillet/août 2012)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Répartition des nuitées* en juillet et août 2013

Type d'hôtel	Nuitées (%)	
	Clientèle française	Clientèle étrangère
Chaîne	33,7	37,0
Indépendant	66,3	63,0
Total	100,0	100,0
Catégorie de confort		
0 et 1 étoile	14,0	12,1
2 étoiles	44,2	36,7
3 étoiles et plus	41,8	51,2
Total	100,0	100,0
Département		
Allier	23,0	20,2
Cantal	16,7	17,2
Haute-Loire	10,6	12,2
Puy-de-Dôme	49,7	50,4
Total	100,0	100,0

* Données 2013 provisoires

Note de lecture : 50,4 % des nuitées de la clientèle étrangère sont réalisées dans le Puy-de-Dôme.

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Principales définitions

- **Séjours (ou arrivées) :** nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.
- **Nuitées :** nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- **Durée moyenne de séjour :** rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- **Taux d'occupation :** rapport du nombre de chambres d'hôtels occupées au nombre de chambres d'hôtels réellement offertes, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Méthodologie

À compter de janvier 2013, la méthodologie de l'enquête a été renouvelée. Les résultats produits ne sont pas comparables à ceux publiés en 2012. Les données ont cependant été réétalonnées depuis 2010 pour permettre de réaliser des évolutions.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- Elle est effectuée sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (1 à 5 étoiles) et hôtels de chaîne.
- Une extension régionale de l'enquête est financée par le Comité régional de développement touristique en Auvergne (CRDTA) et Thermau-vergne.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne